

## NOUVELLE OBLIGATION POUR LES RECRUTEURS : SE FORMER À LA NON-DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE

### PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées à la formation des recruteurs à la non-discrimination à l'embauche
- Savoir anticiper la gestion des entretiens d'embauche
- Sécuriser le processus de recrutement
- Sécuriser tout risque de contentieux
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

### FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

### CONTENU PEDAGOGIQUE

#### Préambule

- Loi n°2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.
- Art. L. 1131-2 du Code du travail - « Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans. » Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017.

#### I- Comprendre la notion de discrimination

- Les enjeux RH de la non-discrimination
- Les différences de traitement possibles

#### II- Sécuriser le processus de recrutement par des mesures préventives de la discrimination

- La rédaction de l'offre d'emploi
- Mettre en place des CV anonymes
- Maîtriser la gestion des entretiens d'embauche

#### III- Les recours, amiables et contentieux

- Gérer le recours amiable

- De la procédure de saisine à la prescription
- Savoir anticiper et gérer les sanctions